

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 000	6 000		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	41 756	33 787	7 970	14 170
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	317		317	317
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 334		10 334	8 979
	TOTAL (II)	58 408	39 787	18 621	23 466
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 899		4 899	18 850
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	489 028		489 028	325 435
	Autres créances	8 039		8 039	3 312
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 763 952		1 763 952	903 343
	Charges constatées d'avance	8 969		8 969	10 140
	TOTAL (III)	2 274 887		2 274 887	1 261 080
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 333 295	39 787	2 293 508	1 284 546

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de Présentation

A L'ORIGINAL

FIL ROUGE



Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	275 247	220 055
	Résultat de l'exercice	44 160	55 192
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	429 407	385 247
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	462	450
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 178	92 133
	Dettes fiscales et sociales	358 288	299 254
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	424 523	56 105
	Produits constatés d'avance (1)	748 649	451 357
	Total des dettes	1 864 101	899 299
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 293 508	1 284 546
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		44 159,71	55 192,32
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 864 101	899 299
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		462	450
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				(17 820)
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 733 359	834 981	2 568 340	2 183 433
	Montant net du chiffre d'affaires	1 733 359	834 981	2 568 340	2 165 613
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				5 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			89 910	91 113
	Autres produits			3	1
	Total des produits d'exploitation (1)			2 658 253	2 261 728
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			486 335	421 612
	Impôts, taxes et versements assimilés			30 143	28 197
	Salaires et traitements			1 078 031	974 538
	Charges sociales du personnel			422 197	381 169
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 828	9 247
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			543 234	336 719	
Total des charges d'exploitation (2)			2 567 767	2 151 482	
RESULTAT D'EXPLOITATION			90 486	110 246	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		90 486	110 246
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	19	26
	Total des produits financiers	19	26
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 587	3 488
	Total des charges financières	3 587	3 488
RESULTAT FINANCIER		(3 568)	(3 462)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		86 918	106 784
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	382 542	1 510
	Total des produits exceptionnels	924	1 510
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	492	536 1 510 47
	Total des charges exceptionnelles	492	2 093
RESULTAT EXCEPTIONNEL		432	(583)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		43 190	51 008
TOTAL DES PRODUITS		2 659 196	2 263 264
TOTAL DES CHARGES		2 615 036	2 208 072
RESULTAT DE L'EXERCICE		44 160	55 192
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			536

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 293 508** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 659 196** euros et un total **charges** de **2 615 036** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **44 160** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est mentionné, à l'attention des lecteurs de ces documents, que la Direction de 3P SARL a décidé à compter de l'exercice 2021 de constater et comptabiliser des produits constatés d'avance sur la vente des licences 3P, qui reposent sur une utilisation limitée à 4 années pleines pour les clients.

Cette évolution s'explique par la volonté de prendre en considération cette durée limitée dans le temps, qui s'accompagne de quelques services complémentaires.

Cela explique partiellement l'évolution de quelques postes, comme le poste relatif aux "ventes de marchandises".

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	6 000				6 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 000				6 000

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	40 803	1 628		674	41 756
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 803	1 628		674	41 756

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	317				317
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	8 979	1 847		492	10 334
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 296	1 847		492	10 651

TOTAL	56 099		3 475		1 166	58 408
--------------	---------------	--	--------------	--	--------------	---------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 000			6 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 000			6 000
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	26 633	7 828	674	33 787
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 633	7 828	674	33 787
TOTAL		32 633	7 828	674	39 787

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TO TAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TO TAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TO TAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TO TAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 334	10 334	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	489 028	489 028	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 930	4 930	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 109	3 109	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	8 969	8 969	
TOTAL DES CREANCES		516 370	516 370	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	462	462		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	332 178	332 178		
	Personnel et comptes rattachés	125 244	125 244		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 569	100 569		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	113 246	113 246		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 229	19 229		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	424 523	424 523		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	748 649	748 649		
TOTAL DES DETTES		1 864 101	1 864 101		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	220 055	55 192			275 247
Résultat de l'exercice	55 192	(55 192)		44 160	44 160
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	385 247			44 160	429 407

Date de l'assemblée générale 30/06/2022

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 385 247

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 385 247

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 44 160

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		16	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TO TAL		17	

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		860 404
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		462
Intérêts courus à payer	462	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		255 931
Frs - Fact. non parvenues	255 931	
Dettes fiscales et sociales		186 090
Dettes prov. congés à payer	81 567	
Primes et Commissions à payer	43 677	
Charges sociales sur CP	32 190	
Charges sociales sur Primes	15 877	
Charges à payer	12 779	
Autres dettes		417 921
R, r, r, acc. autr. av a etab.	417 921	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	462	450	12	2,64
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 931	42 617	213 314	500,5
Dettes fiscales et sociales	186 090	171 618	14 472	8,43
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	417 921	50 605	367 316	725,8
TOTAL	860 404	265 291	595 114	224,3

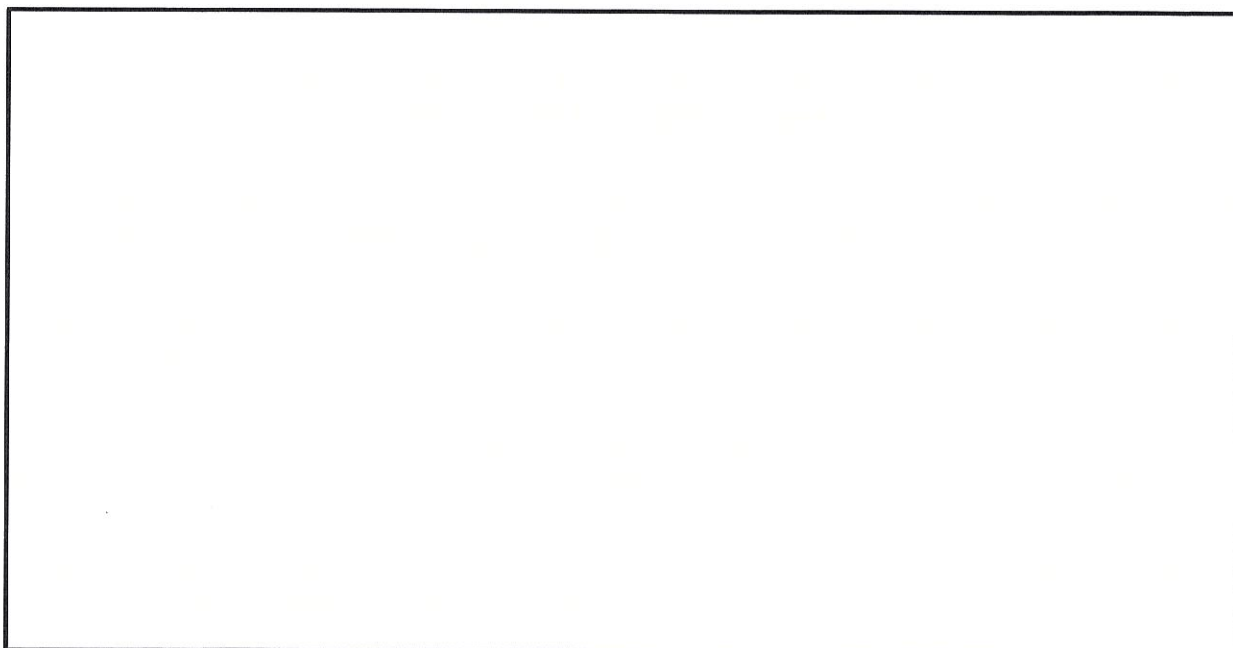
Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		9 784
Autres créances clients		9 784
Clients - Factures a etabli	9 784	

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	9 784	17 754	(7 970) -44,89
Autres créances			
TOTAL	9 784	17 754	(7 970) -44,89



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 969	8 969
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 969

Charges constatées d'avance (avec détail)

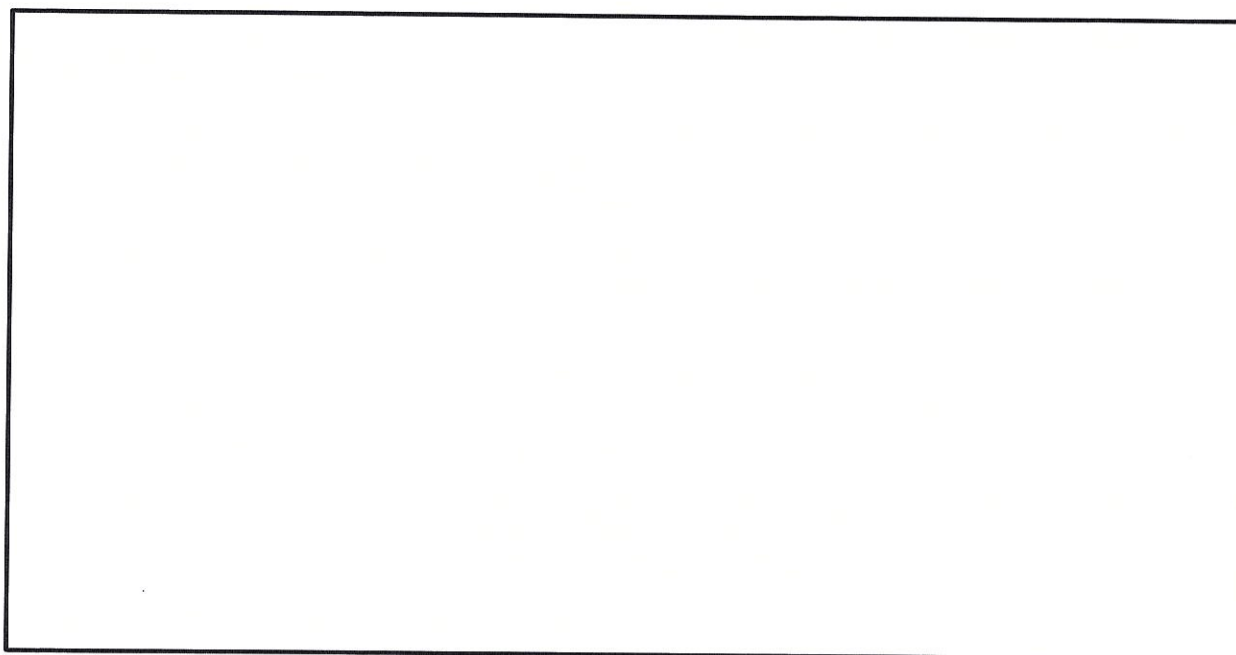
	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	8 969	10 140	(1 171) -11,55
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	8 969	10 140	(1 171) -11,55

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		748 649	748 649
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			748 649

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	748 649	451 357	297 293	65,87
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	748 649	451 357	297 293	65,87



Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		924
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		382
Aut. prod. excep. s/ op. gest.	382	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		542
Prod cess. elts act. im. corp.	50	
Prod cess. elts act. Im. finan.	492	
Total des charges exceptionnelles		492
Charges exceptionnelles sur opération en capital		492
Val. cpt. elts ced. Im. finan.	492	
Résultat exceptionnel		432

3P
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000 €
130, BOULEVARD DE LA LIBERTE
59000 LILLE
RCS LILLE METROPOLE B 803 198 928

--

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 13 Juillet 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2022

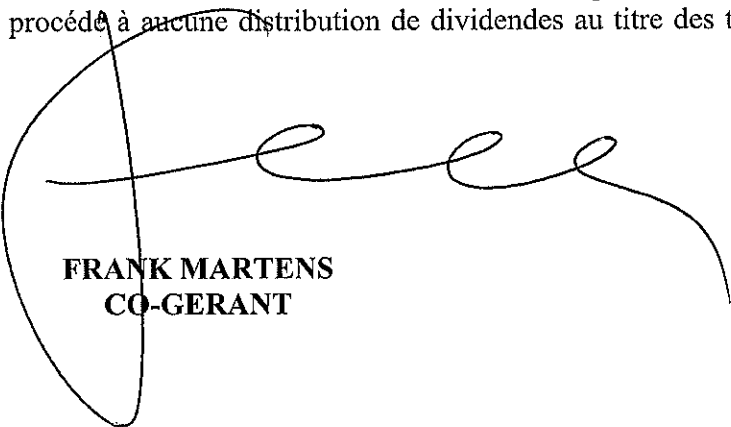
DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir constaté que le bilan au 31 décembre 2022 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 44 160 €, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « *Report à nouveau* ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme


FRANK MARTENS
CO-GERANT

3P
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000 €
130, BOULEVARD DE LA LIBERTE
59000 LILLE
RCS LILLE METROPOLE B 803 198 928

--

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 13 JUILLET 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois,
Le 13 Juillet
A 14 heures

Se sont réunis au siège social, sur convocation de la Gérance :

* la Société TASCOS NV, Société anonyme de droit belge, immatriculée au Registre des personnes morales sous le n° BE 0656.874.397 et ayant siège Verviersstraat 1. Bus 5.1.- 2000 ANVERS (BELGIQUE), prise en la personne de deux de ses Administrateurs, la Société FMI, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Frank MARTENS, et la Société IMMOMANDA, elle-même représentée par son représentant permanent, Monsieur Luc VAN DE STEEN,

Associé unique de la société 3P.

* Monsieur Frank MARTENS, Co-Gérant.

* Monsieur Vincent VANDEN BEMPT, Co-Gérant.

* Monsieur Luc VAN DE STEEN, Co-Gérant.

La Société TASCOS NV, Associé unique de la Société 3P, détenant la totalité des 1000 parts de 100 € chacune composant le capital social, soit 100 % des voix :

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIVIT :

En leur qualité de Co-Gérants de la Société 3P, Monsieur Frank MARTENS, Monsieur Vincent VANDEN BEMPT et Monsieur Luc VAN DE STEEN ont :

- fait établir et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos ;
- communiqué à l'Associé unique et tenu à sa disposition au siège social tous les documents prévus par la loi et les Statuts dans les délais impartis.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- Au rapport de gestion de la Gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- A l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et au quitus à la Gérance ;
- A l'affectation du résultat de l'exercice ;
- Au rappel, à la mention et à l'approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- A la rémunération de la Gérance ;
- Aux pouvoirs donnés aux fins d'effectuer les formalités de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 44 160 €.

Il approuve également le rapport susvisé et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

Il donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve à Messieurs Frank MARTENS, Vincent VANDEN BEMPT et Luc VAN DE STEEN, Co-Gérants, de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Par ailleurs et conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte de ce qu'il n'y a pas eu de dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal visées aux articles 39,4 et 39,5 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir constaté que le bilan au 31 décembre 2022 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 44 160 €, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « *Report à nouveau* ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

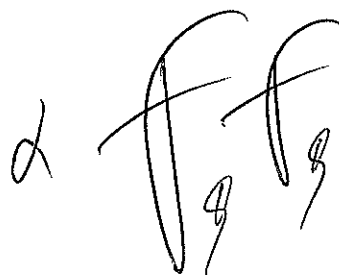
Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, il est précisé que la convention entre notre société et la Société de droit belge TASCO NV en date du 30 décembre 2016 et précédemment approuvée a pris fin.

Deux nouvelles conventions qu'approuve l'Associé unique ont été régularisées :

1- Contrat de distribution (distribution agreement)

Personne concernée : 3P NV, étant précisé que la société TASCO NV, Associé unique de la Société 3P (France) est Associé à hauteur de 99,999 % de la Société 3P NV.

Nature, objet et modalités :



Aux termes d'une convention signée le 16 décembre 2020 (à effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020), la société 3P NV a accordé à la société 3P (France) le droit exclusif de revendre les logiciels fournis par la société 3P NV pour les clients français.

En contrepartie de ce droit exclusif, la Société 3P (France) acquitte des droits de licence à la société 3P NV.

En outre, la convention prévoit que la société 3P (France) s'engage à fournir à la Société 3P NV des prestations commerciales (marketing et ventes), de formation et de soutien, de recherche et de développement (développements juridiques, modifications législatives, etc.).

Au titre de cette convention, le montant facturé par la Société 3P NV à la Société 3P (France) s'est élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 541 388,54 €.

Le montant facturé par la Société 3P (France) à la Société 3P NV s'est quant à lui élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 782 079,33 €.

2- Convention de prestations de service en matière de recherche et développement (Intercompany services agreement)

Personne concernée : 3P NV, étant précisé que la société TASCOS NV, Associé unique de la Société 3P (France) est Associé à hauteur de 99,999 % de la Société 3P NV.

Nature, objet et modalités :

Aux termes d'une convention signée le 16 décembre 2020 (à effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020), la société 3P NV a confié à la société 3P (France) des missions en matière de recherche et de développement s'agissant :

- D'analyser l'évolution des règles et des tendances concernant les marchés publics et la gestion immobilière.
- D'intégrer ces évolutions et tendances au sein du logiciel 3P via notamment de nouvelles fonctionnalités.
- D'assurer le support et l'assistance technique en conséquence.

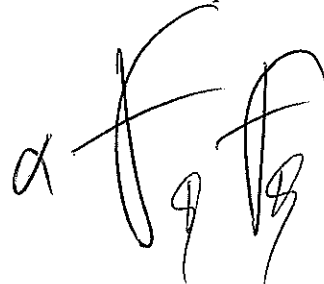
Au titre de cette convention, le montant facturé par la Société 3P (France) à la Société 3P NV s'est élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 52 901,61 €.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique rappelle que Monsieur Frank MARTENS, Monsieur Vincent VANDEN BEMPT et Monsieur Luc VAN DE STEEN, Co-Gérants, ne sont pas rémunérés pour leur mandat social.

A la demande des Co-Gérants, l'Associé unique décide qu'il en ira de même pour l'exercice 2023.

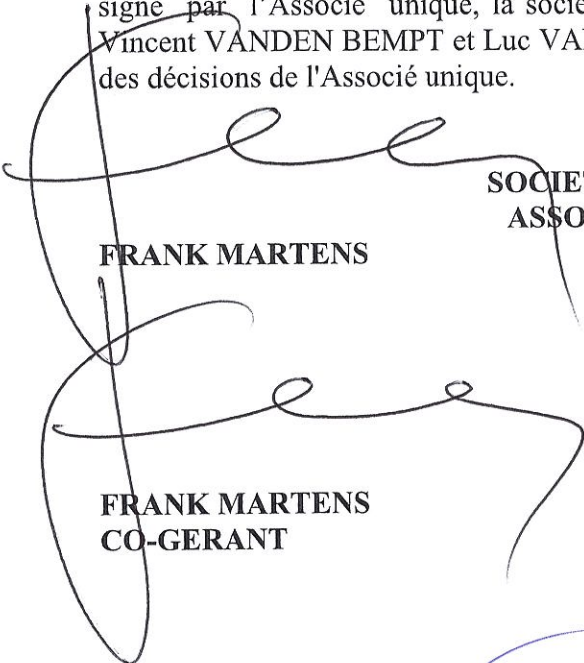
CINQUIEME DECISION

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'F' or 'G' followed by a flourish.

L'Associé unique donne tous pouvoirs à l'un des co-gérants ou au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal aux fins d'effectuer les formalités de dépôt prévues par la loi auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE.

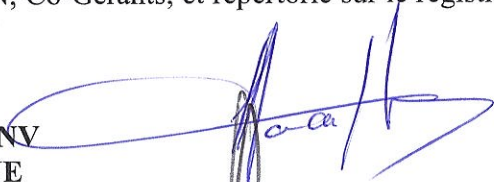
* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique, la société TASCO NV, et par Messieurs Frank MARTENS, Vincent VANDEN BEMPT et Luc VAN DE STEEN, Co-Gérants, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.



FRANK MARTENS

**SOCIETE TASCO NV
ASSOCIE UNIQUE**



LUC VAN DE STEEN

**FRANK MARTENS
CO-GERANT**



**VINCENT VANDEN BEMPT
CO-GERANT**



**LUC VAN DE STEEN
CO-GERANT**

3P
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000 €
130, BOULEVARD DE LA LIBERTE
59000 LILLE
RCS LILLE METROPOLE B 803 198 928

--

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 13 JUILLET 2023

Monsieur et Cher Associé,

Nous vous avons réuni, en application des Statuts et du Code de commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice ainsi que faire état des conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce.

Ces comptes arrêtés au 31 décembre 2022 sont joints au présent rapport.

Tous les documents et pièces prévus par les articles L 223-26, L 223-31 et R 223-25 du Code commerce ainsi que par les Statuts vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS, ACTIVITE DE LA SOCIETE
AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

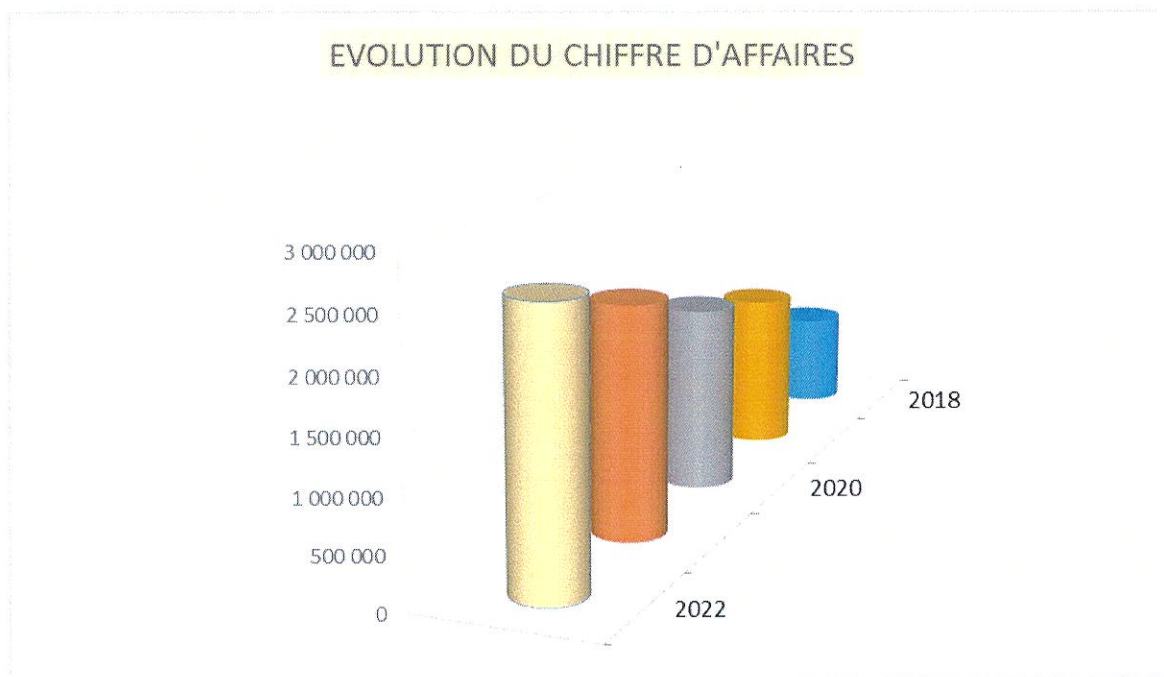
A titre liminaire, nous vous rappelons que notre Société a pour, principal objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- toutes prestations de support, conseils, formation, gestion et autres services aux entreprises, personnes privées et institutions, au niveau de l'administration et des finances, la vente, la distribution, la production, la technologie, le développement des logiciels et la gestion générale ;
- toutes prestations relatives à la réalisation et à l'assistance des projets informatiques et électroniques, l'ingénierie, l'étude, les conseils, la formation, le développement, la commercialisation, la distribution, la location et la vente de logiciels et de projets informatiques et électroniques.

Ceci exposé, dans le prolongement du dynamisme rencontré des précédents exercices, notre Société présente un volume de chiffre d'affaires en hausse.

Ainsi, après la croissance de notre volume d'activité de 24,79 % enregistrée au cours du précédent exercice, notre activité a progressé de 18,59 % au terme de l'exercice 2022.

En effet, notre chiffre d'affaires s'est élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 2 568 340 €, après avoir atteint un montant de 2 165 613 € lors de l'exercice précédent.



Parallèlement, nos charges d'exploitation ont également et fort logiquement progressé, dans des proportions similaires à celles de l'augmentation de notre chiffre d'affaires.

Nos charges d'exploitation s'élèvent en effet, au 31 décembre 2022, à la somme de 2 567 767 € alors qu'elles s'élevaient, au 31 décembre 2021, à la somme de 2 151 482 €, soit une variation positive de 19,35 %.

Notre principal poste de charges reste celui des « *salaires et traitements* » qui représente, à lui seul, 42 % de nos charges d'exploitation.

Avec un effectif moyen du personnel ayant évolué de 15 à 17 personnes, notre poste « *salaires et traitements* » est passé de la somme de 974 538 € au 31 décembre 2021, à la somme de 1 078 031 €, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, soit une hausse de 10,62 %.

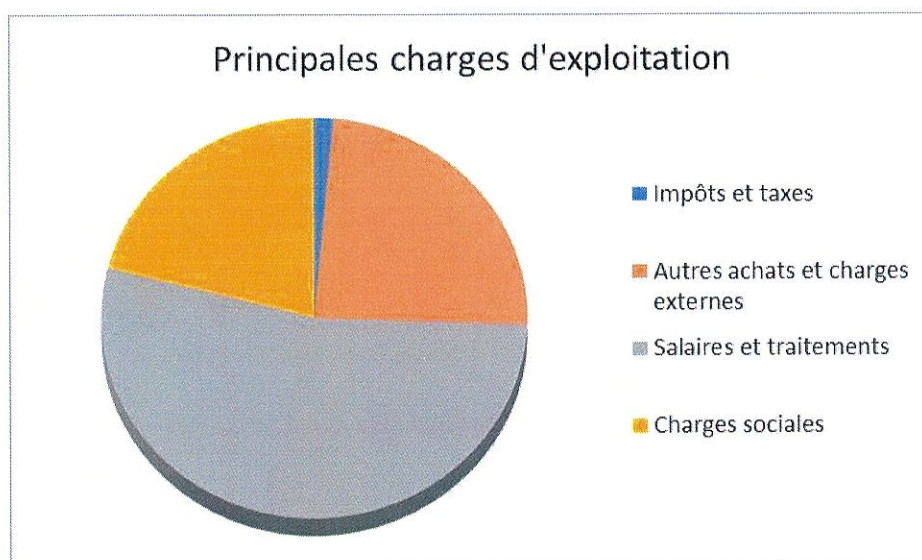
Par suite, nos charges sociales enregistrent une croissance de 10,76 % puisque, alors qu'elles s'élevaient à la somme de 381 169 € au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2021, nos charges sociales s'élèvent à la somme de 422 197 pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

A l'instar de l'exercice précédent, notre société n'a pas fait appel, au cours de l'exercice clos, à du personnel intérimaire.

2 F 9

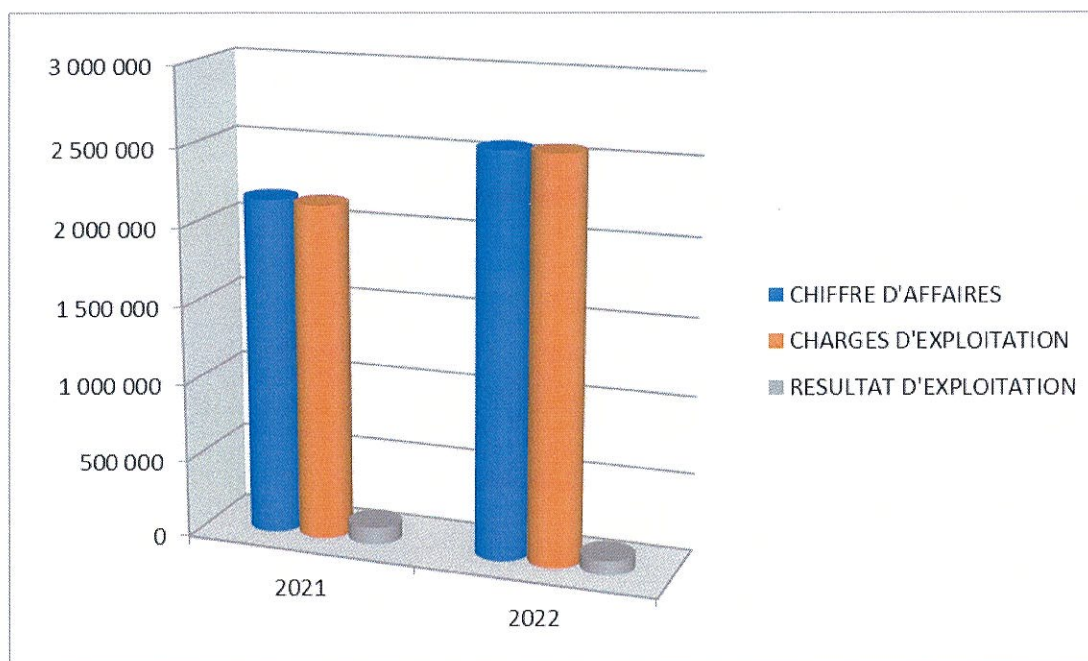
	31/12/2021	31/12/2022
Effectif moyen des salariés durant l'exercice	15	17
Montant masse salariale de l'exercice	974 538 €	1 078 031 €
Charges sociales de l'exercice	381 169 €	422 197 €

Notre deuxième poste le plus important est désormais le compte « autres charges » et non plus le compte « *autres achats et charges externes* ». Le compte concerné est nettement en hausse puisqu'alors que ce poste s'élevait à la somme de 336 719 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, il s'élève à la somme de 543 234 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.



Compte-tenu des résultats qui précèdent, notre résultat d'exploitation, qui était positif de 110 246 € au terme de l'exercice 2021, est sensiblement est reculé (-17,92 %) et ressort bénéficiaire de 90 486 € au 31 décembre 2022.

(Signature manuscrite)



Nos produits financiers sont restés globalement stables et nous avons constaté une légère hausse de nos charges financières sur 2021.

Ainsi, nos produits financiers sont passés de la somme de 26 € au 31 décembre 2021 à la somme de 19 € au 31 décembre 2022 et nos charges financières ont atteint la somme de 3 587 € au 31 décembre 2022 contre 3488 € au 31 décembre 2021.

En conséquence, notre résultat financier est déficitaire de 3568 €.

Notre résultat courant avant impôts qui s'élevait, au 31 décembre 2021, à la somme de 106 784 €, s'élève, pour l'exercice clos, à la somme de 86 918 €.

Nos produits et charges exceptionnels qui s'élevaient respectivement à la somme de 1510 € et 2093 € lors de l'exercice précédent, s'élèvent, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 924 € en ce qui concerne nos produits exceptionnels et à la somme de 492 € en ce qui concerne nos charges exceptionnelles.

Compte tenu de l'ensemble de ces résultats, du résultat exceptionnel qui s'élève à la somme de 432 €, et de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à la somme de 43 190 €, notre exercice se traduit par un bénéfice net comptable de 44 160 €, alors que l'exercice clos le 31 décembre 2021 ressortait bénéficiaire de 55 192 €.

Nos capitaux propres qui s'élevaient, au 31 décembre 2021, à la somme de 385 247 € s'élèvent, au 31 décembre 2022, à la somme de 429 407 €, pour un capital social fixé à 100 000 €.

STRUCTURE DES CAPITAUX PROPRES

Capital social	100 000 €	100 000 €
Réserve légale	10 000 €	10 000 €
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	220 055 €	275 247 €
Résultat de l'exercice	55 192 €	44 160 €
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		

Le total du bilan s'élève, pour l'exercice clos, à la somme de 2 293 508 € alors qu'il s'élevait, pour l'exercice précédent, à la somme de 1 284 546 €.

* * *

Du point de vue de la situation d'endettement de notre Société, au regard du volume et de la complexité des affaires, la situation de notre Société s'est dégradée tant au regard du ratio Endettement/Capitaux propres qu'au regard du ratio Endettement/Chiffre d'affaires repris ci-dessous :

- Ratio : Endettement / Capitaux propres

- Au 31.12.2021 : 899 299 € / 385 247 €

L'endettement de la Société représentait 2,33 fois le montant des capitaux propres.

- Au 31.12.2022 : 1 864 101 € / 429 407 €

L'endettement de la Société représentait 4,34 fois le montant des capitaux propres.

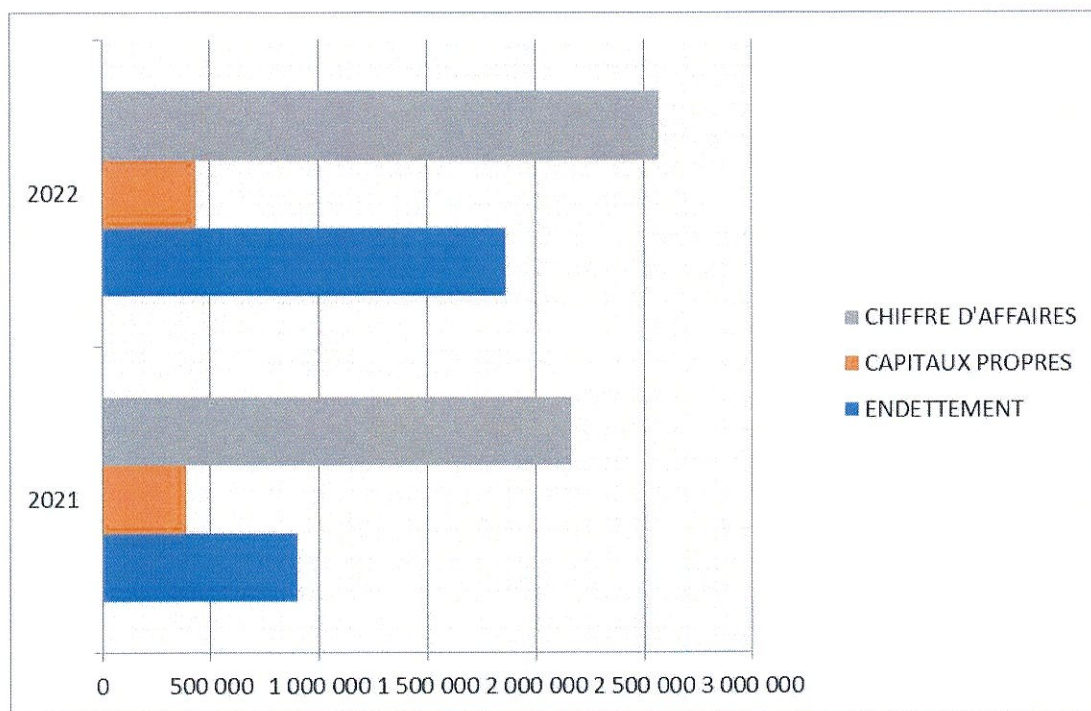
- Ratio : Endettement / Chiffre d'affaires

- Au 31.12.2021 : 899 299 € / 2 165 728 €

L'endettement de la Société représentait 41,52 % du chiffre d'affaires.

- Au 31.12.2022 : 1 864 101 € / 2 658 340 €

L'endettement de la Société représentait 70,12 % du chiffre d'affaires.



II- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- ✚ continuité de l'exploitation,
- ✚ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✚ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

III - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous rappelons que le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 44 160 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 44 160 € au compte « *Report à nouveau* ».

IV - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

α F 9

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

EXERCICE CLOS LE :	REVENUS ELEGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS	
31/12/2020	Néant	Néant	Néant
31/12/2019	Néant	Néant	Néant
31/12/2018	Néant	Néant	Néant

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé n'ont pas pris en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal visées aux articles 39,4 et 39,5 du Code Général des Impôts.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé que notre société a effectué des activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé via la convention Intercompany services agreement avec la société 3P NV régularisée le 16 décembre 2020 à effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020.

VII – SUCCURSALES

Nous vous précisons que notre société ne dispose pas de succursales.

VIII- SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT - PERSPECTIVES D'EVOLUTION - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux souhaits exprimés lors de la clôture de l'exercice précédent, l'exercice 2020 a conforté notre dynamique commerciale et notre volume d'activité a enregistré une nouvelle hausse.

Nos perspectives d'évolution sont donc pleinement satisfaisantes et nous espérons, sur l'exercice en cours, consolider notre croissance, parvenir à maîtriser nos charges d'exploitation.

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

IX - FILIALES ET PARTICIPATIONS

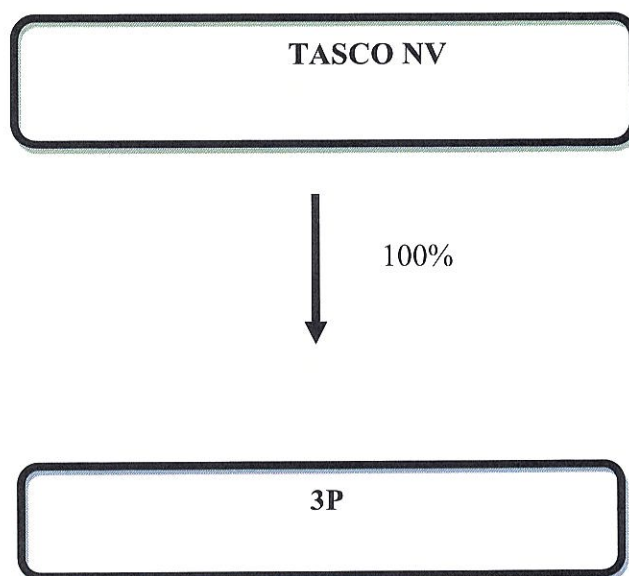
Nous n'avons pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation dans d'autres Sociétés, sous forme de souscription de titres ou d'achats.

En conséquence et compte tenu des participations que détenait déjà notre Société, cette dernière détient, au 31 décembre 2021, une participation à hauteur de 0,001 % dans le capital de la Société 3P, Société anonyme de droit belge immatriculée au Registre des personnes morales sous le n° BE 0475.480.736 et ayant siège Verviersstraat 1- 2000 ANVERS (BELGIQUE).

X - INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité du ou des associés possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

* la Société **TASCO NV**, Société de droit belge immatriculée au Registre des personnes morales sous le n° BE 0656.874.397 et ayant siège Verviersstraat 1. Bus 5.1. – 2000 ANVERS (BELGIQUE), possède 1 000 parts sur les 1 000 composant le capital social, ce qui représente 100 % dudit capital auxquelles sont attachées 1 000 voix sur les 1 000 existantes.



Aucun changement n'est donc intervenu au cours de l'exercice clos.

XI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, il est précisé que la convention entre notre société et la Société de droit belge TASCO NV en date du 30 décembre 2016 et précédemment approuvée a pris fin.

Deux nouvelles conventions ont été régularisées :

Une signature manuscrite en bleu, accompagnée d'une croix et d'un trait de soulignement, se trouve dans le coin inférieur droit de la page.

1- Contrat de distribution (distribution agreement)

Personne concernée : 3P NV, étant précisé que la société TASCO NV, Associé unique de la Société 3P (France) est Associé à hauteur de 99,999 % de la Société 3P NV.

Nature, objet et modalités :

Aux termes d'une convention signée le 16 décembre 2020 (à effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020), la société 3P NV a accordé à la société 3P (France) le droit exclusif de revendre les logiciels fournis par la société 3P NV pour les clients français.

En contrepartie de ce droit exclusif, la Société 3P (France) acquitte des droits de licence à la société 3P NV.

En outre, la convention prévoit que la société 3P (France) s'engage à fournir à la Société 3P NV des prestations commerciales (marketing et ventes), de formation et de soutien, de recherche et de développement (développements juridiques, modifications législatives, etc.).

Au titre de cette convention, le montant facturé par la Société 3P NV à la Société 3P (France) s'est élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 541 388,54 €.

Le montant facturé par la Société 3P (France) à la Société 3P NV s'est quant à lui élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 782 079,33 €.

2- Convention de prestations de service en matière de recherche et développement (Intercompany services agreement)

Personne concernée : 3P NV, étant précisé que la société TASCO NV, Associé unique de la Société 3P (France) est Associé à hauteur de 99,999 % de la Société 3P NV.

Nature, objet et modalités :

Aux termes d'une convention signée le 16 décembre 2020 (à effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020), la société 3P NV a confié à la société 3P (France) des missions en matière de recherche et de développement s'agissant :

- D'analyser l'évolution des règles et des tendances concernant les marchés publics et la gestion immobilière.
- D'intégrer ces évolutions et tendances au sein du logiciel 3P via notamment de nouvelles fonctionnalités.
- D'assurer le support et l'assistance technique en conséquence.

Au titre de cette convention, le montant facturé par la Société 3P (France) à la Société 3P NV s'est élevé, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à la somme de 59 901,61€.

*

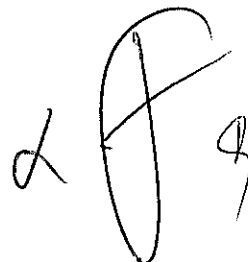
*

*

*

*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

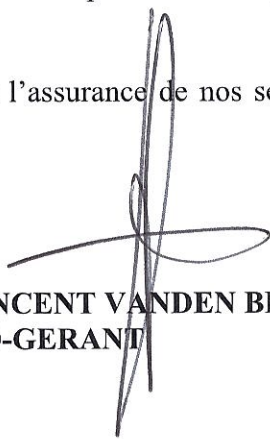


Nous sommes à votre entière disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires qui pourraient vous être utiles.

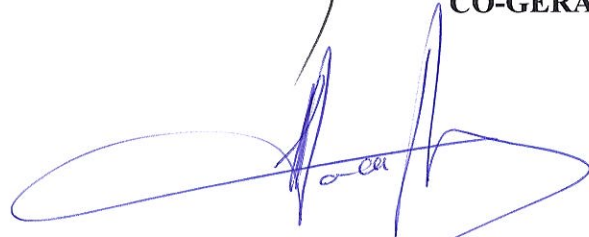
Nous vous prions de croire, Monsieur et Cher Associé, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



FRANK MARTENS
CO-GERANT



VINCENT VANDEN BEMPT
CO-GERANT



LUC VAN DE STEEN
CO-GERANT